

CONSEIL DE QUARTIER  
AEROPORT – VAUVERT – PIERRELAY – PISSEVIEILLE

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 16 juin 2016 à la salle du Moutet, sous la présidence de Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE.

**Présents :**

- Mme VANNIEUWENHUYZE Sophie, Vice-Présidente de quartier ;
- M. LASNIER Lylian, Conseiller Municipal Titulaire ;
- Mme JAMET Cécile, Conseiller Technique au Cabinet de M. le Maire ;
- Melle MORIN Florence, Coordonnatrice des conseils de quartier à la Direction de Proximité ;
- Mme CLAVIER Dominique, M. DESROCHES Pierre, M. GUGLIELMI Daniel, Mme LESDEMA Annie, M. MIOULANE Bernard, M. PASQUET Dominique, M. POULET Patrice, Mme PRAULT Cathy, Mme ROUX DUPIN Marie-Laure, Mme ROYER Catherine, Mme ROYER Elise, Mme SINEAU BERGERON Dominique, M. STAWIAJ Jean-Antoine, Titulaires ;
- M. BEAUVAIS François, M. BOCARD Michel, M. GUET Bernard, Mme NARBOUX Marie-France, Mme SURGENT Marie-Joëlle, Suppléants.

**Excusés :**

- Mme SERRE Danièle, Maire-Adjoint Titulaire ;
- Mme LANGER Annabelle, Conseillère Municipale Titulaire ;
- M. BRIDON Jean-Claude, M. CAMBOULIVES Philippe, Mme SIROT Jocelyne, Titulaires ;
- Mme SAUTEREAU Marie-José, Suppléante.

**Absents :**

- Mme MARTIN Virginie, M. FRAGNIER Gérald, Conseillers Municipaux ;
- M. AUMASSON Raphaël, Mme AUNIORD Dominique, Mme BATAILLE Francette, M. NALLET Laurent, Mme PETIT GIRARD Annie, M. SOUBIRAN Philippe, Mme THONI Florence, M. VECKRINGER Claude-Philippe, Titulaires ;
- M. BRUNAUD Alain, M. MARTIN Benjamin, Mme ROUGERON-CASSORE Geneviève, Mme TEMIEAU Anny, Mme TOSTIVINT Sophie, Suppléants.

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE, Vice-Présidente, ouvre la séance à 18h10 et cite les personnes excusées. Elle poursuit en rappelant l'ordre du jour :

- o Points d'actualité : l'Office du Tourisme et la nouvelle collecte des ordures ménagères,
- o Rapport des commissions : bilan de ces deux années de mandat,
- o Tirage au sort du renouvellement des membres au sein du Conseil de Quartier.

## I- Le compte-rendu de la séance précédente

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE interroge l'assemblée sur d'éventuelles observations relatives au compte-rendu.

Un membre souligne deux points à amender sur la page 9 du document. En ce qui concerne la sortie de l'autoroute, il préfère que la notion de « lettre de mise en danger » soit mentionnée et non le terme de « lettre de mise en garde ». Le deuxième point concerne la loi Macron et les transports par cars. Le compte-rendu cite : « les membres demandent une réflexion à moyen terme ». La commission Sécurité fait remarquer qu'il s'agit d'une demande de réflexion structurante.

Aucune autre remarque. Le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

## II – Sujets d'actualité

Mme la Vice-Présidente donne la parole à Mme Cécile JAMET, Conseillère Technique du Cabinet de M. le Maire.

### A- L'Office du Tourisme

#### L'office de tourisme de Bourges en liquidation judiciaire

##### Qui gère l'office de tourisme de Bourges ?

- Une association de droit privé, loi 1901
- Un directeur qui s'appuie sur un CA : parmi les membres du CA, des élus de la Ville de Bourges (majorité-opposition)

##### Quel est le lien entre la Ville de Bourges et l'Office de tourisme ?

- La ville est financeur de l'OT à qui elle délègue une partie de sa compétence tourisme : 428 000 € par an + gratuité des locaux (loyers et charges)
- Certaines opérations de communication et de promotion de la ville sont communes

##### On a entendu parlé de la « compétence tourisme qui passe à l'agglomération » : qu'est ce que ça veut dire ?

- Dans le cadre de la loi NOTRe, ce sont les agglomérations qui vont piloter la stratégie touristique (1<sup>er</sup> janvier 2017)

### **Quel est le problème?**

- Le problème concerne le contrat de travail d'un des guides en CDI où ne figurait pas expressément une durée hebdomadaire de travail (temps partiel effectué)
- Ce problème n'est pas propre à l'OT de Bourges
- La condamnation est très lourde puisqu'elle a requalifié le contrat comme un contrat à temps plein et non plus à temps partiel (plus de 300 000 € à verser au guide)

### **Où en sommes nous?**

- Cette condamnation est exécutoire et le guide a demandé à un huissier la saisie des comptes

### **Et maintenant ?**

- L'OT a déposé le bilan et le juge a recommandé une poursuite d'activité jusqu'à septembre 2016
- Un liquidateur a été nommé et est en train d'étudier juridiquement cette poursuite d'activité : si cela s'avérait difficile des alternatives seraient étudiées



Conseils de Quartiers • juin 2016

Mme JAMET précise que M. le Maire a annoncé au dernier Conseil Municipal sa volonté de sauver l'Office de Tourisme qui est un levier économique important pour la ville et le département. Une attention particulière sera portée aux salariés.

Mme JAMET ajoute que tous les Offices de Tourisme sont concernés par ces types de contrats. Pourtant depuis quatre ans, une négociation a été mise en place pour modifier le statut des guides et les considérer comme des auto-entrepreneurs, qui n'a pas abouti.

La municipalité précédente était au courant de cette situation et avait donc interrogé le Ministère de la Culture. Malgré des demandes à répétition, aucune réponse n'a été donnée à la question du statut national de guide conférencier.

Mme JAMET informe l'assemblée que les guides ne travaillaient pas à temps complet et avaient donc du temps disponible. Ainsi, ils ont monté un bureau des guides et proposent les mêmes prestations qu'à l'Office du Tourisme. Par conséquent, les guides percevaient une ressource supplémentaire.

.....

Le débat est ouvert.

*Une personne s'interroge sur le devenir du personnel.*

Mme JAMET explique qu'aujourd'hui la poursuite de l'activité est prononcée jusqu'en septembre. Ensuite, une rupture sera obligatoirement réalisée jusqu'à décembre. La reprise de l'activité sera du ressort d'une décision de justice prise par le liquidateur. Une nouvelle structure sera de toute manière portée par l'agglomération BOURGES PLUS à partir de janvier 2017.

*Une personne, en tant que membre du conseil d'administration, fait part de son indignation face à cette situation. Elle signale qu'une équipe de 13 salariés travaille dans cet office et se retrouve dans une situation préoccupante. Elle espère que la communauté d'agglomération trouvera une solution satisfaisante pour tout le monde.*

## **B- Les ordures ménagères et la nouvelle collecte**

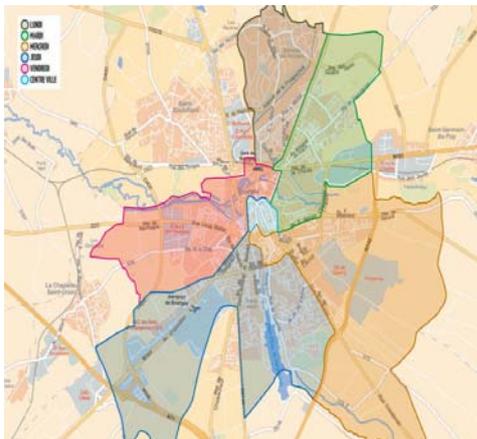
Mme JAMET poursuit en exposant le bilan de cette nouvelle collecte et rappelle que cette compétence est à la charge de BOURGES PLUS et non de la Ville de Bourges.

### Le changement de collecte OM une réussite globale / quelques points noirs

#### **Qui pilote ce changement ?**

- Une compétence de l'agglomération Bourges plus (VP – Yvon BEUCHON)
- Un prestataire : VEOLIA
- Une aide sur la communication : service mutualisé Bourges plus - VDB

#### **Rappel pour la Ville de Bourges**



Secteur Nord (passage à une collecte) : passage unique le lundi après-midi pour les deux bacs (jaune et vert)

Secteur Nord Est (passage à une collecte) : passage unique le mardi matin pour les deux bacs (jaune et vert)

Secteur Est (passage à une collecte) : passage unique le mercredi matin pour les deux bacs (jaune et vert)

Secteur Sud (passage à une collecte) : passage unique le jeudi matin et après-midi pour les deux bacs (jaune et vert)

Secteur Ouest (passage à une collecte) : passage unique le vendredi matin pour les deux bacs (jaune et vert)

Centre-ville : 3 collectes d'ordures ménagères par semaine (lundi, jeudi et samedi). La collecte des déchets d'emballages ménagers sera désormais le mardi soir à partir de 19h.



Conseils de Quartiers • juin 2016

Une campagne de communication a accompagné cette démarche afin d'expliquer le changement. Des outils ont été utilisés comme les journaux locaux (les Nouvelles de Bourges et BOURGES PLUS), les flyers et les sites internet. Mme JAMET précise que sur le site de BOURGES PLUS, l'utilisateur peut saisir son adresse et connaître le jour et l'heure de son ramassage.

**Le changement de collecte OM  
une réussite globale / quelques points noirs**

<http://www.agglo-bourgesplus.fr/Environnement/Votre-jour-de-collecte-a-partir-du-2-mai>



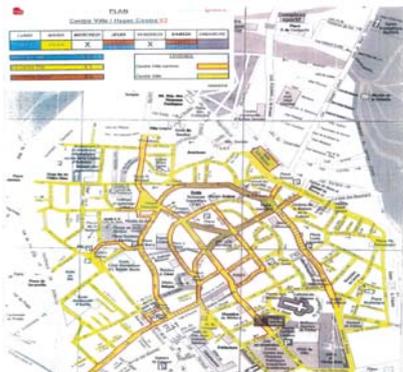
Conseils de Quartiers • juin 2016

Le bilan global est positif avec cependant quelques difficultés. En effet, les jours fériés ont ajouté une complexité à la démarche. En outre, l'hypercentre et le quartier Edouard Vaillant sont des secteurs bien spécifiques.

**Le changement de collecte OM  
une réussite globale / quelques points noirs**

**Un rythme à trouver dans l'hyper-centre**

PLAN ETE/ période du lundi 4 juillet au samedi 3 septembre  
DES collectes supplémentaires pour les OM en matinée (5h-7h), jours restant à définir



	Secteurs	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Dispositif antérieur	Hyper Centre-ville	OM le soir	DEM le soir	OM le matin et le soir	OM le soir	DEM le soir	OM le matin et le soir
	Centre ville	OM le soir	DEM le soir		OM le soir	DEM le soir	OM le soir
Dispositif actuel à compter du 2 mai	Centre ville	OM le soir	DEM et Cartons le soir		Cartons et OM le soir		Cartons et OM le soir



Conseils de Quartiers • juin 2016

**Rue Edouard Vaillant**

Mme JAMET précise qu'en cas de nécessité, BOURGES PLUS met à disposition des conteneurs plus grands auprès des usagers. Les habitants peuvent ainsi s'adresser au numéro vert 0800 897 730 (appel gratuit).

Enfin, les ambassadeurs du tri passent actuellement dans les quartiers jusqu'en septembre pour contrôler que la date de ramassage a bien été prise en compte. Dans le cas d'une erreur, les ambassadeurs sensibilisent l'utilisateur par un rappel d'informations déposé sur le conteneur.

.....

Le débat est ouvert.

Aucun commentaire.

*Un membre a constaté au chemin de Villeneuve un dépôt d'ordures pour le ramassage des monstres. Cette personne s'interroge pour savoir si ce point noir est à signaler à CASTOR.*

Mme JAMET rappelle à l'assemblée que toutes les demandes ponctuelles doivent être signalées à CASTOR, ainsi les services interviendront dans les meilleurs délais.

*Un conseiller se demande si une réglementation existe pour la gestion des poubelles dans les immeubles collectifs afin que les conteneurs ne restent pas sur les trottoirs.*

Mme la Vice-Présidente indique que lorsqu'il s'agit du domaine privé la gestion des poubelles est à la charge du syndic. Toutefois, cet acte est verbalisable.

### **III- Rapport des commissions**

Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE donne la parole aux différents rapporteurs.

#### **A- La commission Animation – Qualité de vie - Intergénérationnel**

Le rapporteur indique que l'évènement Les AéroTalents s'est très bien déroulé avec une météo clémente. Les associations sont satisfaites de leur journée.

Une réunion bilan avec les associations reste à organiser.

Mme SURGENT précise qu'elle ne souhaite pas reprendre à sa charge l'organisation de l'édition 2017. Ce type d'évènement demande beaucoup d'investissement personnel et il est difficile de contenter tout le monde. Par conséquent, la solution idéale serait qu'une association reprenne l'organisation des AéroTalents. Aujourd'hui, la manifestation est devenue pérenne et le rôle du Conseil de Quartier est de promouvoir des projets, mais ensuite ce type d'action doit être repris par les habitants (associations, etc.). Cette question sera soumise à la réunion « bilan ».

.....

La commission souhaite revenir sur le sujet du chemin de Saint Jacques de Compostelle. Les membres font part de leur déception, car ils se sont investis et ont provoqué une rencontre entre M. GUINOT et l'association de VEZELAY. A la dernière séance, le groupe de travail a été surpris des informations apportées par M. GUINOT et a découvert l'avancée du projet en même temps que les autres membres. Ils ont le sentiment de ne plus être associés à la démarche. Mme la Vice-Présidente contactera M. GUINOT sur ce sujet.

## B- La Commission Environnement

Le rapporteur a effectué une synthèse des sujets évoqués pendant ces deux années sur un tableau :

N°	Sujets "Environnement" sur période juin 2015 / juin 2016	Avis défavorable	Avis favorable	A lancer
1	Dégradation revêtement de la rocade verte	x		
2	Liaisons vélo sécurisées vers centre-ville		x ( en étude )	
3	Plan d'entretien du canal de Berry		x ( démarré )	
4	Hypothèse de disparition du moulin de la Chappe		x ( sans suite )	
5	Logo pour incitation citoyenne à la propreté canine		x ( démarré )	
6	Toilettes publiques sur la rocade verte	x		
7	Salle pour les associations à l'ancien cinéma "Le Royal"	x		
8	Devenir de la friche industrielle route de La Chapelle	x		
9	Nouvelle action éco-citoyenne de propreté des berges du canal			x
10	Aménagement friche municipale rue Marguerite Audoux		x ( réalisé )	
11	Odeurs de cuisine émanant d'Initial Food		x ( en cours )	
12	Odeurs d'égouts / rocade verte - zone Gazelec - pont du canal		x ( en cours )	
13	Décharge sauvage sur rocade ouest		x ( en observation )	
14	Epave inconnue sur rampe accès rocade verte / Prado	x		
15	Inondations fréquentes en bout du parking Prado	x		
16	Entrée de ville Sud : identification CCI dégradée		x ( réalisé )	
17	Entrée de ville Sud: pollution visuelle due aux affichages			x
Totaux par type		6	9	2
Nombre total des sujets		17		

Le rapporteur précise que certaines actions sont notifiées « avis défavorable » mais cela ne signifie pas que la proposition ne sera pas réalisée à long terme.

Sur 17 sujets abordés, 35% des propositions ont reçu un avis défavorable,  
53 % des actions ont obtenu un avis favorable.

Toutefois, le groupe de travail a tenu à faire part de son mécontentement sur la méthode de travail. En effet, des actions ont été réalisées mais les membres

dénoncent la lenteur du traitement des dossiers, par exemple la demande relative à l'entretien du canal de Berry a sollicité quatre années de relance pour obtenir un résultat. Ils citent également l'opération relative à la propreté canine (durée : 4 ans).

Les conseillers signalent que ce temps qui passe sans un début de réponse ou de projet risque d'entraîner la démotivation des membres. Leur souhait est de travailler avec des interlocuteurs ou des techniciens « motivés » pour promouvoir leur projet. Leur constat est un manque de communication avec les services municipaux. Par exemple, le dossier rue Marguerite Audoux a manqué de concertation entre les services, de même que la clôture du stade du GAZELEC. Par conséquent, les membres suggèrent d'obtenir une liste de contacts avec les techniciens par services.

Ensuite, le rapporteur évoque la Direction de Proximité et le rôle de M. RELIEU. Ce dernier avait un rôle important et apportait une aide dynamique dans les actions des Conseils de Quartier. Les membres font remarquer le manque d'un « facilitateur » pour se coordonner avec les techniciens municipaux, d'autant plus que les conseils de quartier sont maintenant au nombre de six.

Enfin, ils soulignent que la durée de deux ans semble un peu courte pour traiter certains dossiers.

### **C- La commission Sécurité**

La commission souhaitait tout d'abord rendre hommage à Monsieur SIGNORINI, qui nous a quitté, pour sa gentillesse, sa détermination et son implication dans les travaux du groupe de travail.

Le rapporteur indique que la commission s'est réunie le 2 juin dernier et un compte-rendu a été rédigé. A l'occasion de cette séance, le rapporteur choisit de mettre l'accent sur le bilan effectué en groupe de travail. Le compte-rendu sera annexé à ce document.

Ce bilan retrace un sentiment en demi-teinte d'une douzaine de personnes. Ils ont également fait remarquer, comme la commission précédente, que le mandat de deux ans est trop court pour s'investir pleinement dans les dossiers qui peuvent durer de quatre à sept ans.

Le rapporteur commence par les points positifs et rappelle les réalisations :

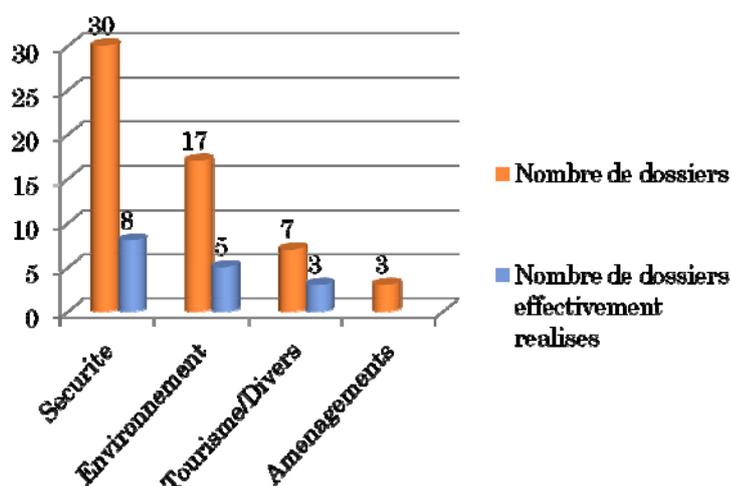
- Signalisation : carrefour du Lautier – école de musique,
- Travaux d'entretien : barrières à la rocade verte,
- Sécurisation du boulevard de l'Avenir en face de la station TOTAL,
- Aménagement du boulevard Santos Dumont.

Ces deux derniers points n'ont pas connu, à leur connaissance, d'accident grave depuis leur réalisation.

Les membres ont ainsi travaillé sur 57 dossiers dont 16 ont été réalisés, soit 28%. Ils ont choisi de les répartir par type de famille :

## RÉPARTITION DU NOMBRE DE SUJETS PAR TYPE DE FAMILLE

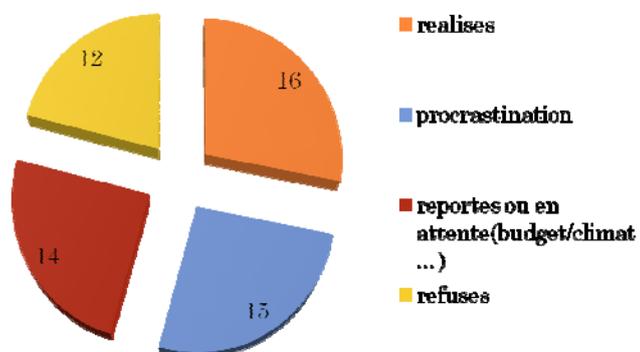
TOUT EN SACHANT QUE PLUSIEURS SUJETS SONT CONNEXES OU COMPRENNENT PLUSIEURS THÈMES



Toutefois, les membres dénoncent les actions qui sont en attente ou reportées, notamment pour des questions de budget, et sont intitulées dans le graphique suivant « procrastination » :

## LE BILAN

### Situation globale



Les membres ont l'impression que ces dossiers sont oubliés et ne sont plus discutés dans les services. Par conséquent, le rapporteur se fait l'interprète du groupe. Il a repris les adjectifs repris le plus souvent par les membres et l'a intitulé « **Les 3 D** » :

- **DEROUTES** : les membres ne comprennent pas que certains travaux aient été réalisés par la Ville sans les avertir, alors qu'en amont la commission avait travaillé sur ces dossiers. Des réponses négatives avaient même été apportées sur certains de ces dossiers (square Marguerite Audoux, stade du Gazelec). La municipalité demande aux conseils de quartier de travailler et en parallèle elle prend des décisions sur les mêmes dossiers, sans concertation. Les membres ont l'impression de ne pas être écoutés. Or leur engagement demande de l'investissement : ils se rendent sur place, prennent contact avec les représentants de la Ville, rédigent des rapports et des analyses, etc.
- **DEÇUS** : Sur les sujets importants, les membres se déplacent et font des photos pour signaler des points dangereux, comme le rond-point de l'autoroute ou la route de la Chapelle, et ces fondamentaux ne sont pas traités de manière réactive en raison de la complexité du millefeuille administratif.
- **DECOURAGES** : Globalement, la commission s'est posé la question d'arrêter de se réunir en raison des travaux réalisés mais mal faits, des promesses non tenues et de la complexification d'un problème simple ou du manque de volonté politique. Il cite l'exemple du chemin de Compostelle.

Le rapporteur conclut sur un bilan mitigé. Toutefois, la commission Sécurité propose des pistes pour remédier à quelques points :

- Mettre en place un suivi plus régulier des sujets en cours avec les services concernés à l'occasion des commissions et non pas un simple point lors des séances plénières ;
- Désigner des chefs de projets investis : par exemple pour le dossier du maillage des pistes cyclables, avoir un interlocuteur qui pratique le vélo ;
- Assurer une réception des travaux en liaison avec la demande initiale ;
- Ne pas hésiter à donner une réponse défavorable au lieu de donner de fausses espérances.

Mme la Vice-Présidente remercie le groupe de travail pour son bilan qui est intéressant pour l'amélioration du fonctionnement de ces instances.

## **D- Projet sur le maillage des pistes cyclables**

Concernant les pénétrantes cyclables de la rocade verte vers le centre ville, une réunion a eu lieu le 11 mai dernier afin d'échanger avec les autres représentants de quartiers. Chaque conseil de quartier a remis son dossier avec de premières orientations.

Mme la Vice-Présidente informe l'assemblée que Messieurs BOCARD et GUGLIELMI ont intégré le groupe de travail sur le Canal de Berry à vélo.

## **IV – Questions diverses**

Aucun point n'a été évoqué.

## **V- Tirage au sort**

Mme la Vice-Présidente procède au tirage au sort de la moitié du collège pour les membres qui souhaitent renouveler leurs candidatures pour une durée de deux ans. Cette démarche est une nouveauté dans le règlement intérieur. Le 30 juin prochain, un huissier de justice procèdera au tirage au sort des nouveaux membres. Enfin, Mme VANNIEUWENHUYZE rappelle que les postes ouverts sont au nombre de 9 pour les femmes et de 9 pour les hommes (6 titulaires et 3 suppléants).

### **A- Renouvellement des candidatures « femmes »**

Mme MORIN cite les noms des candidates inscrites :

CLAVIER Dominique  
LESDEMA Annie  
NARBOUX Marie-France  
PETIT GIRARD Annie  
PRAULT Cathy  
ROUGERON CASSORE Geneviève  
ROUX DUPIN Marie Louise  
ROYER Catherine  
ROYER Elise  
SINEAU Dominique  
SIROT Jocelyne  
SURGENT Marie-Joëlle  
TEMIAU Annie

13 femmes

Mme la Vice-Présidente demande à l'assemblée si d'autres femmes souhaitent renouveler leur candidature. Aucune personne ne se propose.

Mme MORIN procède ensuite au tirage au sort pour les candidates « femmes » afin de définir les titulaires et les suppléants. Mme la Vice-Présidente demande un volontaire dans l'assemblée et choisit la plus jeune, Mme Elise ROYER.

Le nombre restant, soit 10 sièges, sera désigné à l'occasion du tirage ouvert aux nouveaux membres.

Les candidates tirées au sort sont les suivantes par ordre de tirage :

1 <sup>er</sup> titulaire	Mme PRAULT Cathy
2 <sup>ème</sup> titulaire	Mme SIROT Jocelyne
3 <sup>ème</sup> titulaire	Mme ROYER Elise
4 <sup>ème</sup> titulaire	Mme ROYER Catherine
5 <sup>ème</sup> titulaire	Mme NARBOUX Marie France
6 <sup>ème</sup> titulaire	Mme ROUGERON CASSORE Geneviève
1 <sup>er</sup> suppléante	Mme SINEAU Dominique
2 <sup>ème</sup> suppléante	Mme LESDEMA Annie
3 <sup>ème</sup> suppléante	Mme ROUX DUPIN Marie Laure

Mme la Vice-Présidente rappelle aux candidates sortantes qu'elles peuvent postuler pour le tirage au sort du 30 juin prochain.

## **B- Renouveau des candidatures « hommes »**

Mme MORIN cite les noms des candidats inscrits :

BEAUVAIS François  
BOCARD Michel  
BRUNAUD Alain  
CAMBOULIVES Philippe  
GUET Bernard  
GUGLIELMI Daniel  
PASQUET Dominique  
POULET Patrice  
STAWIAJ Jean-Antoine

9 hommes

Mme la Vice-Présidente demande à l'assemblée si d'autres hommes souhaitent renouveler leur candidature. Aucune personne ne se propose.

Mme MORIN procède ensuite au tirage au sort pour les candidats « hommes » afin de définir les titulaires et les suppléants. Le nombre restant, soit 10 sièges, sera désigné à l'occasion du tirage ouvert aux nouveaux membres.

Les candidats tirés au sort sont les suivants par ordre de tirage :

1 <sup>er</sup> titulaire	M. PASQUET Dominique
2 <sup>ème</sup> titulaire	M. POULET Patrice
3 <sup>ème</sup> titulaire	M. BEAUVAIS François
4 <sup>ème</sup> titulaire	M. GUET Bernard
5 <sup>ème</sup> titulaire	M. BRUNAUD Alain
6 <sup>ème</sup> titulaire	M. GUGLIELMI Daniel
1 <sup>er</sup> suppléant	M. CAMBOULIVES Philippe
2 <sup>ème</sup> suppléant	M. BOCARD Michel
3 <sup>ème</sup> suppléant	M. STAWIAJ Jean Antoine

Mme MORIN poursuit en précisant que le renouvellement des membres aura lieu le jeudi 30 juin prochain. Des flyers et des affiches sont à la disposition des conseillers afin de sensibiliser les habitants du quartier.

.....

Mme VANNIEUWENHUYZE propose aux membres une visite du site des Breuzes de manière informelle avant les congés d'été. Elle demande aux personnes intéressées de se faire connaître auprès de Mme Florence MORIN.

Mme la Présidente remercie l'assemblée pour leurs travaux et leurs investissements. Elle souhaite une belle continuation aux membres sortants. Enfin, elle invite les membres à assister au bilan le 30 juin prochain à l'Hôtel de Ville à 18h30.

Elle clôt la séance à 20 heures.

Vu le  
Mme Sophie VANNIEUWENHUYZE  
Vice-Présidente